

Jean-Pierre SERRA
Vice-Président
Président de la Commission Tourisme
Président du Comité Départemental du Tourisme
Président de la Fédération Nationale des CDT
Conseiller Municipal de 1977 à 2008
Maire de Roquebrune S/Argens de 1993 à 2001

Interventions du Conseil Général du Var sur la Commune de Roquebrune Sur Argens pour l'année 2004 (hors action sociale)

Près de 2 millions € sur la Commune (plus de 13 Millions de FF)

dont :

- 1.500.000 € pour le financement des projets municipaux ;
- 125.000 € pour le Collège Cabasse ;
- 140.000 € d'aides ou subventions aux associations, particuliers, professionnels, ...
- 145.000 € pour des acquisitions ou des travaux réalisés ou programmés par le Conseil Général ;
- 45.000 € pour des aides et subventions diverses.

1. Aides directes accordées à la Commune : plus de 1.500.000 € :

- **495.000 € (30%)** pour l'acquisition du **centre de loisirs du Perrussier** ;
- **265.500 € (30%)**, pour le **rachat du Foyer-Logement Jas de Callian** ;
- **102.000 € (30%)**, pour des acquisitions en vue de l'**extension de la Mairie du Village** ;
- **163.000 € (30%)**, pour l'équipement scénographique de la salle de la Pinède aux Issambres et divers aménagement ;
- **150.500 € (30%)**, pour l'acquisition d'un terrain pour la Mairie d'Honneur ;
- **7.900 €** pour les activités du **Centre de Loisirs**, notamment celles proposées aux enfants âgés de 4 à 12 ans ;
- **4.600 €** pour le financement de **20 postes de téléalarme** pour le Centre Communal d'Action Sociale ;
- **32.550 € (70%)** pour des travaux sur le **sentier du littoral aux Issambres** (Calanque Bonne-Eau, Plage de la Gaillarde, Passerelle du Val d'Esquières)
- **3.000 €** pour la gestion des terrains du **Conservatoire du Littoral** ;
- **61.325 € (50%)** pour des **travaux forestiers** - aides aux communes sinistrées ;
- **30.500 € (45,50%)** pour la réalisation d'un **skate-park** ;
- **20.854 € (40%)** pour les travaux d'adduction, de renforcement et de mise en sécurité du **réseau et des ouvrages d'eau potable** ;
- **29.426 € (40%)** pour les travaux de renforcement des réseaux **d'eau potable des quartiers du Val d'Esquières et du Bougnon** ;
- **60.224 € (80%)** pour les travaux d'amélioration et de réhabilitation des ouvrages du **réseau d'assainissement** de la rue des Marais, de la RN98 le long du parc Sambracitana, ainsi que sur le poste de relèvement de la Cigale aux Issambres ;
- **4.999 € (25%)** pour les travaux d'amélioration de la **station d'épuration du Blavet** à la Bouverie ;

-
- **25.468 € (80%)** pour les travaux de suppression du **poste de relèvement des Bastides du Lac à la Bouverie** et le raccordement gravitaire des eaux usées ;
- **27.332 € (80%)** pour les travaux d'extension du réseau de collecte des eaux usées du **Boulevard des Gaulois aux Issambres** ;
- **12.000 €** pour le matériel pour le rafraîchissement d'une pièce commune au **Foyer Logement La Récampado aux Issambres** ;
- Prorogation de 2 ans de la validité de la subvention accordée en 2002 à hauteur de 38.500 € pour les travaux d'extension de l'école maternelle des Issambres ;
- **9.644,80 €** au titre de **l'allocation scolaire** ;
- **2.000 €** pour des **mini-séjours pour les jeunes** - dispositif Ville-Vie-Vacances ;
- **19.050 €** pour les activités du **Centre de Loisirs**, notamment celles pour les 12/18 ans « sports de quartiers », les chantiers « citoyenneté », les plateaux sportifs, l'école municipale de voile et de kayak, l'atelier multimédia jeunes, le point d'information jeunesse et l'atelier « il était une fois » ;
- **15.000 €** pour les travaux **d'intégration des lignes électriques (Corniche Sarrazine et entrée de la Pinède aux Issambres – avenue Gabriel Péri au Village)**.

2. Aides au Collège André Cabasse : plus de 125.000 €

- Près de **80.000 €** pour le fonctionnement
- **Près de 10.000 € de subventions diverses** : **1.314 €** au titre du dispositif collèges au cinéma ; **1.851 €** au titre des activités de **pleine nature** et **2.746 €** au titre des activités **pédagogiques complémentaires** ; **4.000 €** pour la classe **Environnement et la section sportive Ski Nautique** ;
- **35.000 € pour divers travaux** : (entretien des espaces verts, frais d'études, ...) ;

3. Aides aux activités économiques et aux particuliers : plus de 85.000 €

- **872 € (20%)** à un **domaine viticole** pour la signalisation du caveau au titre du soutien aux investissements viticoles ;
- **36.164 € (20%)** à l'**Association Syndicale Autorisée de la Basse-Vallée de l'Argens (ASA)**, pour la 2ème tranche **des travaux d'entretien et de recalibrage du réseau de drainage dans la plaine de l'Argens** ;
- **48.652 €** à l'**Union d'Economie Sociale VACANCIEL**, pour les travaux **de remise en état du Village de Vacances du Val d'Esquières** aux Issambres suite aux incendies de l'été dernier.

4. Aides aux Associations : plus de 56.000 €

- **Sport** : **Compagnie de Tir à l'Arc 500 €** ; **Association Sport et Loisirs de la Bouverie, 1.000 €** pour les Olympiades ; **San-Peïre de Boule des Issambres, 700 €** pour le Grand Prix Féminin ; **La Boule Brune, 2.290 €** pour l'organisation du Challenge Yves SERRA ; **Roquebrune Sports, 2.300 €** ; pour le 9ème Tour du Rocher ; **Rugby Club d'Argens, 3.000 €**, au titre des aides au clubs sportifs ; **Club Alpin Français – Comité Départemental, 2.000 €**, au titre des aides au clubs sportifs ;

- **Social : Association Départementale des Veuves Civiles, 600 € ;**
- **Animation et Economie : La Poignée du Rocher, 1.000 € pour divers tournois ; Cercle des Figurines Var-Est pour l'organisation de manifestations : 600 € ; « Association des Entreprises de la Commune de Roquebrune S/A (ADECRA) », 1.500 € pour les animations de Noël 2003 ; « Arts et Traditions », 3.000 € pour l'organisation en 2003 et en 2004 du « Salon des Saveurs d'hier et d'aujourd'hui » ;**
- **Autres : Association Varoise de Secours aux Animaux (AVSA) 38.100 € pour secourir les chiens abandonnés-perdus dans l'Est du Var et développer le refuge-fourrière intercommunal de l'Endre ;**

5. Autres Interventions : près de 45.000 €

- **19.000 €, 20.130 € et 5.085 € ont été accordées au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez qui assure les travaux de débroussaillage et de remise en état des forêts ;**

6. Interventions directes : plus de 145.000 € :

- **Le Conseil Général a acquis au titre des espaces naturels sensibles cinq propriétés situées dans le périmètre de préemption du Rocher de Roquebrune : 74.030 m² pour 33.857 €, 1.297 m² pour 45.735 € ; 11.805 m² pour 16.527 €, 2.715 m² pour 3.400 €, 97.037 m² pour 9.700 € ;**
- **Le Conseil Général a acquis une bande de terrain de 1.576 m² pour un montant de 15.245 € pour permettre la construction du nouveau Pont sur l'Argens (dit de La Barque), la démolition de l'ancien pont et l'élargissement de la route départementale 8 ; il a aussi acquis un terrain de 192 m² pour 960 € afin de permettre la réalisation du carrefour entre la route départementale 7 et la route départementale 8 ;**
- **Les marchés concernant les études préalables à la réalisation de la voie de contournement du village (déviation de Roquebrune) ont été signés : l'un concerne l'étude hydraulique pour un montant de 14.845 € TTC, l'autre concerne l'étude d'impact sur le milieu agricole et l'étude d'impact globale pour un montant de 16.038 € TTC ;**
- **Des travaux d'entretien de l'Argens sur le secteur de Roquebrune sur une longueur de 11 km ont été réalisés en 2004 ;**
- **Les marchés concernant les transports scolaires vers le Collège de l'Assomption à Sainte-Maxime (compris entre 25.000 € et 75.000 €) ainsi que ceux concernant le transport des élèves vers les écoles du village de Roquebrune (compris entre 25.000 € et 75.000 €) et le transport des élèves des Issambres et de la Bouverie vers le Collège Cabasse ont été passés ;**
- **Un appel d'offres pour l'entretien et la mise en valeur des espaces naturels sensibles du Département sur le quartier des Issambres a été lancé pour un montant estimé de travaux se situant à hauteur de 500.000 €, ainsi que pour l'entretien des pistes cyclables sur le littoral.**